

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 759/2024

Annaba le, 11/11/2024

A

Monsieur : Khenancha Omar  
Cité Amir Abdel Kader, rue B N°09 Constantine

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Absence Répétée.  
Projet : Travaux câble FO pour Modernisation Cité 20 Aout El Hadjar  
Réf contrat : 58/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 14/03/24  
Bon de commande N° : 337 du 23/10/2024, ODS N° : 343 du 23/10/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet ; qui a été confié à votre entreprise, je vous mets en demeure concernant vos absences répétées sur le chantier, lesquelles entraînent un retard considérable dans l'avancement des travaux.  
Ces manquements constituent un non-respect de vos obligations contractuelles et compromettent le respect des délais de livraison initialement convenus.  
En conséquence, je vous demande de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper ce retard. À défaut, Algérie Télécom se réserve le droit d'engager les mesures administratives stipulées dans les clauses contractuelles à l'encontre de votre entreprise.



Directeur Opérationnel Annaba  
Par Intérim

Signé:  
AMROUN Jied